

Compte rendu du Conseil d'école du 10 novembre 2014

Début de la séance à 18 h 05 :

• Tour de table : présentation des enseignantes, parents délégués, membres de la mairie.

Mme Prats fait part de son souhait de bonne entente entre les deux listes pour que l'année soit constructive.

Présentation de M. Buon qui remplacera Mme De Saint Jores, démissionnaire.

— Présentation du **RASED** et de ses missions :

• La **maîtresse G** (Mme Cousin) propose une aide rééducative pour les enfants souffrant de troubles du comportement ou de problèmes affectifs. Elle les observe en classe, puis elle organise un suivi sur le temps scolaire, une fois par semaine, pour une durée de 45 mn. Les enfants sont signalés par les enseignantes.

• La **maîtresses E** : poste non pourvu.

• Le **psychologue scolaire** (M. Cohen) intervient pour les enfants qui ont des troubles du comportement, du langage, de la communication ou des apprentissages, avec autorisation des parents. Il peut orienter les enfants sur des structures adaptées. Les entretiens avec les familles sont strictement confidentiels. Il est joignable au 01 34 97 10 77.

Le Rased remercie la mairie pour le budget supplémentaire alloué en vue de l'achat d'un test psychométrique.

• Absence excusée de Mme Gatignol, l'enseignante qui s'occupe des **enfants non francophones** (4 élèves concernés sur l'école).

Notre effectif adulte comprend aussi 3 **AVS**, aide à la vie scolaire, qui sont présentes pour aider 5 enfants dans la réalisation de leurs tâches scolaires.

1 – 1 : Accueil péri-scolaire :

Intervention de M. Dessibourg directeur du centre de loisirs.

Questions des parents : Est-ce qu'un accompagnement renforcé ou aide aux devoirs peut être mis en place ?

Est proposé de l'étude surveillée : revoir ses leçons, travail écrit ... dans le calme avec un adulte pour 20.

Pas d'aide aux devoirs ou d'étude dirigée : elle relève de l'Education Nationale.

Combien d'enfants suivent le dispositif CLAS ?

Il s'agit d'ateliers autour de la scolarité qui visent à mettre les enfants en confiance quant à leur capacité à « faire ». 16 enfants sont inscrits pour 20 places.

Est-il possible de mettre en place une étude le mercredi au centre de loisirs ?

Non. Les animateurs de ce jour ne sont pas soumis au même agrément que ceux de l'accueil périscolaire le soir. L'accueil de « loisir » a une autre vocation.

Est-il possible d'avoir une information lorsque l'étude du soir n'a pas lieu comme cela a été le cas les 13 et 14 octobre ?

L'annulation de l'étude surveillée est due, dans la majorité des cas, à l'absence d'un animateur. Elle ne peut pas être prévue.

Peut-on espérer que ce soit les mêmes animateurs qui fassent toute l'année scolaire ?

Lors du recrutement des animateurs, c'est ce qui est souhaité. Mais le personnel peut avoir d'autres projets et souhaits en cours d'année. Il y a eu peu de modifications pour le moment.

Si les parents ne sont pas venus chercher leur enfant à la fermeture de la structure, quelle procédure est mise en place ?

En théorie, les parents sont appelés à 19h s'ils n'ont pas déjà prévenu de leur retard. S'ils ne sont pas joignables, les animateurs contactent M. Dessibourg à 19h30. Si personne n'a pu être contacté à 19h45, M. Dessibourg doit joindre la police nationale.

Si un parent est en retard, il peut appeler le centre de loisirs (numéro figurant sur le portail famille) ou la mairie qui transmettra l'information.

Pourquoi existe-t-il une différence d'horaire entre le mercredi (18h30) et les autres jours ?

Il y a rarement des enfants jusqu'à et au-delà de cet horaire le mercredi.

Question à Mme Dhondt, chargée des affaires scolaires : qui sont les parents élus présents lors de la commission de cantine ?

Ce sont des parents élus volontaires.

1^{ère} commission le 16 ou 17 décembre : se proposent Mme Gagnard et Mme Galant

1 – 2. Effectifs :

Il y a 244 enfants à ce jour, répartis en 9 classes :

2 classes de CP de 26 et 27 élèves

1 classe de CE1 de 27 élèves.

1 classe de CE1/CE2 de 23.

1 classe de CE2 de 29 élèves

1 classe de CE2/CM2 de 24 élèves

2 classes de CM1 à 29 et 30 élèves

1 classe de CM2 de 29 élèves

Selon la grille NODER, l'ouverture de classe est possible à partir de 248 enfants. Nous avons atteint ce chiffre avant les vacances de Toussaint, mais les dernières radiations ne permettent plus l'ouverture.

1 – 3. Travaux :

Un certain nombre de travaux ont été effectués sur l'école pendant l'été et depuis la rentrée :

- installation d'un TNI dans la classe de Melle Marcotte + achat de l'ordinateur portable permettant de l'utiliser
- Petits travaux d'entretien général dans plusieurs classes (changement de néons, fixation de porte manteau).
- Changement des rideaux de la salle de motricité (rideaux inifugés).
- Restauration des WC du rez de chaussée : des WC neufs ont été installés (cela permet de résoudre le problème des odeurs).
- Installation de nouveaux distributeurs de savon et d'essuie-main.
- Installation d'une alarme sur tout le groupe scolaire.
- Les lavabos extérieurs ont été refaits
- Des radiateurs neufs ont été installés dans le couloir des CP
- Un flash lumineux a été installé dans les sanitaires pour la mise aux normes
-

Remerciements à la municipalité pour son efficacité et son soutien technique et financier. L'équipe apprécie les efforts constants qui sont faits par la mairie pour aider aux projets, moderniser notre école et l'entretenir.

1 – 4. Sécurité :

- Le premier exercice incendie a été effectué dans de bonnes conditions de sécurité. Les CP ont découvert le lieu de rassemblement. RAS
- Le PPMS a été remis à jour comme chaque année. Pour le moment, il n'y a pas de date d'exercice PPMS de fixée.
- Une commission de sécurité est prévue début décembre.

Question des parents : afin de sécuriser les déplacements, à la piscine par exemple, est-ce que les parents peuvent accompagner les classes ?

Les déplacements à proximité de l'école sont autorisés avec le seul encadrement de l'enseignante. Cependant, chaque enseignante est libre de demander de l'aide aux parents si elle le souhaite. Il faut donc voir avec chacune.

Question des parents : Serait-il possible de fermer la barrière côté bureau de tabac ?

Oui, c'est possible. Cependant, elle ne l'a pas toujours été car elle a subi des dégradations à 3 reprises depuis la rentrée de septembre. Mme Dhondt propose de recevoir les parents élus en mairie pour aborder avec eux les questions de circulation et de sécurité aux alentours de l'école.

1 – 5. Vote du règlement intérieur :

Discussion sur les modifications à apporter dans la partie « tenue vestimentaire ».

Vote du règlement :

- 2 personnes souhaitent que rien de soit modifié.
- 4 personnes souhaitent que la phrase « une tenue appropriée à l'âge de l'enfant est recommandée ».
- 14 personnes votent pour que cette phrase soit complétée par les exemples suivants : « shorts et jupes courts ».
- 1 abstention

2 – 1. Projet d'école :

Le projet est prolongé d'un an.

Rappel des 3 axes du projet d'école :

- A) maîtrise de la langue française. Acquisition et utilisation de lexique.
- B) Résolution de problèmes
- C) Citoyenneté

Les classes ont prévu un certain nombre de projets inscrits dans ce projet d'école :

→ **En cycle 2 :**

- Les enseignantes ont choisi de travailler à partir d'un fichier très bien conçu qui permet de travailler la maîtrise de la langue française, et notamment le lexique. Les thèmes retenus sont les métiers et les émotions. La méthode permet à la fois la découverte du lexique, le travail sur les synonymes, les contraires, les mots de même famille, et l'utilisation de ce lexique dans des productions écrites.
- Le problème de la semaine est maintenu et inscrit dans un cahier de problèmes. Ce dernier permet de noter les procédures trouvées par la classe et de déterminer, à terme, les procédures de résolution les plus efficaces pour les généraliser.
- Le troisième axe est travaillé sous la forme de jeux collectifs, et pendant des phases de langue orale. Les enfants sont amenés à s'interroger sur leurs émotions, leurs compétences, leur rapport aux autres, les situations de conflit.

→ **En cycle 3 :**

- Les enseignantes ont choisi de travailler l'acquisition de nouveau lexique au travers de leurs projets de classe. Ainsi, les CE2 de Mme Ortiz ont un projet jardinage. Les CE2 travaillent sur les différents paysages de France. Les CM1 ont un projet Moyen Age. Et les CE2/CM2 et CM2 ont un projet de classe de découverte.
- Le problème de la semaine est maintenu lui aussi.
- La « médiation par les pairs » a été mise en place en mai et juin l'an dernier. Elle n'a pas été totalement concluante par manque de rigueur des médiateurs ou par incompréhension des médiés.

Rappel : il s'agit d'un projet ambitieux qui doit amener à la gestion non violente des situations de conflit, puis, à la médiation par les pairs, c'est-à-dire à la gestion par les enfants volontaires des situations conflictuelles. Pour cette année, nous avons donc décidé de continuer à travailler les bases de ce projet dans chaque classe (activités menées en séances d'éducation civique, d'EPS, de production écrite, d'expression orale, de lecture) ET de reprendre la formation des médiateurs avant de les lancer dans la médiation pendant les récréations. Par ailleurs, nous avons prévu qu'un enseignant sera présent lors des médiations afin d'assurer le sérieux et l'efficacité de la gestion du conflit.

Après Noël, les CE2 qui le souhaitent pourront à leur tour suivre la formation.

Cette année, les enseignantes devront déterminer les axes de travail du prochain projet d'école. La réflexion a déjà commencé. Contrairement aux années passées, le futur projet sera mis en place pour 5 ans. Les enseignantes devront tenir compte de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rédaction de ce projet d'école.

Question des parents : est-ce que les nouveaux rythmes impliquent une fatigue supplémentaire aux enfants pouvant empêcher le fonctionnement correct des classes ?

Les moments de fatigue existaient déjà avec les anciens rythmes. Cette année, la fatigue se manifeste beaucoup le jeudi et le vendredi après-midi. Cependant, il est appréciable d'avoir 5 matinées car les enfants sont plus productifs le matin.

Ce qu'il est important de rappeler, c'est que pour que ces nouveaux rythmes soient efficaces, il faut absolument que les enfants soient couchés suffisamment tôt tous les jours. C'est cette régularité qui leur est profitable car elle leur permet d'arriver à l'école dans de bonnes dispositions pour travailler.

Question des parents : pourquoi les enfants font du sport le matin alors qu'ils sont censés mieux apprendre pendant cette période ?

Selon les textes, les 5 matinées ne peuvent pas être utilisées exclusivement pour le français et les maths. Il est donc normal que les élèves pratiquent d'autres activités. Par ailleurs, nous faisons aussi les emplois du temps avec des contraintes de partage des locaux. Ainsi, plusieurs classes vont à la piscine le jeudi matin et d'autres ont une disponibilité de la cour de récréation pour faire sport en matinée. Enfin, les séances d'EPS sont aussi des séances où des apprentissages se construisent. Ce ne sont pas des séances « défouloir ». Elles nécessitent donc aussi de la concentration.

2 – 2. Evaluations nationales

CE1 :

	Français 2012/13	Français 2013/14	Maths 2012/13	Maths 2013/14
- 33% réussite	12	10	15	2
De 33 à 50 %	12	10	11	20
De 50 à 66 %	49	48	39	46
+ de 66%	27	32	35	32

Ce sont les meilleurs résultats depuis que nous archivons les résultats d'évaluations nationales, c'est-à-dire depuis 6 ans. Par ailleurs, les évaluations proposées étaient les mêmes que celles de 2012 et les résultats sont bien meilleurs (+12 points en français et +31 points en maths). C'est une grande satisfaction.

Cependant, nous avons encore une marge de progrès dans certains domaines comme la production écrite.

CM2 :

	Français 2012/13	Français 2013/14	Maths 2012/13	Maths 2013/14
- 33% réussite	26	5	23	0
De 33 à 50 %	47	46	33	43
De 50 à 66 %	20	38	24	46
+ de 66%	7	11	20	11

Les résultats sont en hausse, là aussi. Cependant, la marge de progrès est plus importante.

En français, les résultats avaient été meilleurs en 2012 (+17 points) et en maths, ils ont été meilleurs l'an dernier (+15 points).

Les domaines à faire progresser sont la grammaire et le calcul.

2 – 3. Enseignement des langues :

Toutes les classes du CE1 au CM2 sont pourvues, soit par leur enseignante, soit par l'organisation de décloisonnements :

CE1a, CM1a et b, CE2/ CM2, par leur enseignant.

CE1/CE2 : en décloisonnement avec Mme Blouquin 1h15 par semaine

CE2 : en décloisonnement avec Mme Burochain 45 mn/semaine (Mme Laloeuf prend à sa charge la partie civilisation 45mn).

CM2 : en décloisonnement avec Mme Brouillou, 45 mn/semaine (Mme Dardar prend à sa charge la partie civilisation 45mn).

2 – 4. APC :

L'aide personnalisée est mise en place depuis la 3^{ème} semaine de septembre.

Elle permet de proposer une aide aux élèves qui rencontrent une difficulté ponctuelle ou la mise en œuvre d'une activité prévue dans le cadre du projet d'école. Ainsi, cette année, ce temps d'APC est utilisé de 3 façons :

- Pour du soutien
- Pour la formation les élèves qui ont souhaité devenir médiateurs (Dans le cadre de l'axe 3 du projet d'école).
- Pour la mise en route de notre bibliothèque d'école (Dans le cadre de l'axe 1 du projet d'école)

3 - 1. Sorties scolaires :

• Une première sortie a eu lieu le mardi 14 octobre avec toute l'école pour une randonnée organisée en forêt de Saint Germain par l'USEP départementale. La journée s'est très bien déroulée. Les enfants ont pu découvrir la forêt sous un temps magnifique, ramasser des fruits et des feuilles, tout en se repérant sur les cartes.

• Le spectacle de Noël aura lieu le mardi 9 décembre pour tous les enfants. Il a été choisi par les enseignantes, mais il est offert par la municipalité, que nous remercions.

• M. Bernachot interviendra sur l'école le jeudi 29/01. Il proposera une animation interactive sur différents thèmes en fonction des classes.

• Quelques dates à retenir :

- Vendredi 21/11 : un agent SNCF viendra faire une intervention auprès des CM2 afin de les sensibiliser à la dangerosité du site de Porcheville, comme chaque année.
- Mardi 25/11 : 5 classes iront planter arbres et fleurs sur un terrain situé derrière le lotissement des chênes, en partenariat avec EDF. Ils pourront suivre l'évolution des plantations des 3 dernières années.
- Mardi 03/02 : les cycles 3 participeront à une rencontre EPS tri-sport co organisée par l'USEP à Porcheville, comme l'an dernier.
- Lundi 22/03 : les CE1 iront au théâtre à Mantes dans le cadre de leur projet de classe.
- Les CE2/CM2 et les CM2 devraient partir en classe transplantée du 16 au 20 mars, à Saint Gilles Croix de Vie. Les enfants y feront du char à voile et de la course d'orientation. Ils construiront une éolienne. Une réunion d'information aura lieu le 18/11.

Question des parents : quelle sera la participation des enfants lors de la cérémonie du 11/11 ?

Environ 30 enfants inscrits.

Dans l'avenir, serait-il envisageable que les élèves chantent le premier couplet de la Marseillaise lors des commémorations ?

Oui pour le cycle 3.

3 - 2. Fête de fin d'année

• Bilan de la fête de l'école de juin :

- L'exposition des œuvres plastiques a été très appréciée. Elle a permis aux familles de découvrir les œuvres des enfants mais aussi celles des autres classes. Les enseignants pensent renouveler l'opération cette année.

- De même, le spectacle de chant et danse a eu une plus grande fréquentation que l'année passée et les enseignants s'en félicitent. Elles pensent proposer cette année une matinée du même type.
- La fête de l'école a remporté un vif succès. Il y a eu beaucoup plus de monde que l'année précédente. En termes de recette, la tombola a rapporté 2003 €. La buvette 1810 €. Si on déduit les dépenses (SACEM, lots, courses) s'élevant à 1235 €, les bénéfices ont été de 2578,97€. Cette somme a été partagée entre les 2 écoles proportionnellement au nombre d'élèves, soit 982,68 € pour la maternelle et 1603,32 € pour l'élémentaire.

Question des parents : Qu'est-il prévu pour la fête de fin d'année ?

Réponse de Mme Prats : l'an dernier a été, comme annoncé, une année de transition dans les modalités de préparation de la fête de l'école. Mme Prats a transmis le relais aux parents qui ont bien voulu se rendre disponible. Cette année, il faut donc poser la question aux parents d'élèves. Les enseignantes prévoient une matinée ouverte aux familles pour exposition et spectacle, mais elles ne prépareront pas la fête de l'école.

4. USEP

Les comptes de l'année scolaire dernière ont été vérifiés par 2 parents d'élèves.

Cette année, la demande d'adhésion à l'USEP a été faite dès septembre. Les enseignantes ont recueilli les adhésions jusqu'aux vacances. Il y a pour le moment 174 adhésions. C'est 2 de plus que l'an dernier. La cotisation était libre. Toutefois, seuls les élèves ayant cotisé ont été affiliés, et seuls les enfants affiliés recevront leur carte de membre.

Il n'y a aucun parent volontaire pour participer à l'association cette année, contrairement à ce que les statuts imposent. Il est encore temps !

Il faut savoir que la cotisation donnée sert de 2 façons différentes :

- pour l'affiliation directe à l'USEP départementale qui organise des rencontres sportives tout au long de l'année (5 euros par enfant).
- pour l'achat de petit matériel en lien avec nos projets de classe : maquettes, timbres, piles et ampoules, bricolage de la fête des mères, abonnements de classe ... (10 euros par enfant).

La séance est levée à 20h25